ASAC FAPES

à adresser à ASAC-FAPES
31 rue des Colonnes du Trône
75603 Paris cedex 12

ÉPARGNE RETRAITE 2 PLUS
CODE PRODUIT 64500

CONTACTEZ-NOUS
01 44 67 25 00

ARBITRAGE À LA DEMANDE
— HORS GESTION PROFILÉE —

Réf. Adhésion : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

1 I JE SOUSSIGNÉ(E)

1 I ADHÉRENT / ASSURÉ

ÉTAT CIVIL : ☐ M. ☐ Mme

Nom : _

Prénom : _

Nom de naissance : _

Date de naissance : ⌊_⌊_ ⌊_⌊_ ⌊_⌊_⌊_⌊_

Lieu de naissance : _ Dept.: ⌊_⌊_

Pays de naissance : _

Adresse : _

_ _

Code Postal : _ _ _ _ _ Ville : _

CONTACT

Tél. : _

E-mail : _

1 I CO-ADHÉRENT / CO-ASSURÉ

ÉTAT CIVIL : ☐ M. ☐ Mme

Nom : _

Prénom : _

Nom de naissance : _

Date de naissance : ⌊_⌊_ ⌊_⌊_ ⌊_⌊_⌊_⌊_

Lieu de naissance : _ Dept.: ⌊_⌊_

Pays de naissance : _

Adresse : _

_ _

Code Postal : _ _ _ _ _ Ville : _

CONTACT

Tél. : _

E-mail : _

RAPPEL : Si l'option Gestion Profilée est en cours sur l'adhésion, les arbitrages programmés ne sont pas autorisés.

2 I JE SOUHAITE RÉALISER UN ARBITRAGE DE TOUT OU PARTIE DES SUPPORTS SUIVANTS :

Tout investissement sur des supports exprimés en unités de compte comporte des risques financiers, en particulier un risque de perte en capital. L'assureur ne garantit pas la valeur des unités de compte, celle-ci pouvant être soumise à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. L'assureur ne saurait être tenu responsable des fluctuations liées aux marchés financiers. Déterminez votre choix selon vos objectifs, votre horizon de placement et le niveau de risque que vous considérez pouvoir prendre dans la gestion de votre épargne.
Si vous avez retenu l'option gestion profilée, vous avez la possibilité de modifier la répartition de votre capital entre l'orientation de gestion en vigueur et le(s) éventuel(s) support(s) spécifique(s) choisi(s). Précisez sur chacune des lignes du tableau ci-dessous le pourcentage à désinvestir et à réinvestir.

Libéllé des supports (1)	Code ISIN	Désinvestir en %	Investir en %	Options S
Support en euros		%	%	
		%	%	%
		%	%	%
		%	%	%
		%	%	%
		%	%	%
		%	%	%
		%	%	%
		%	%	%
			100 %	

(1) Les supports choisis doivent figurer dans l'Annexe des supports éligibles au contrat en vigueur à la date de signature de la présente demande.

Option S sécurisation des performances
Si vous retenez cette option sur de nouveaux fonds faisant l'objet d'un réinvestissement, veuillez indiquer, dans la colonne **Option S**, le seuil à partir duquel se déclenchera la sécurisation. (En % entier compris entre 5% et 15% selon les modalités décrites dans la notice d'information).

Si votre adhésion comporte : un plan d'arbitrages automatiques, souhaitez-vous **le supprimer :** ☐ Oui ☐ Non I **le modifier :** ☐ Oui (1) ☐ Non
un plan de versements programmés, doit-il être modifié : ☐ Oui (1) ☐ Non (1) joindre une demande de modification (Investir sur mon contrat)

Ayant pris connaissance des dispositions d'arbitrage indiquées dans la notice d'information, j'ai noté les modalités pratiques de cette opération à savoir, d'une part, les frais inhérents à cette opération et d'autre part, **l'arbitrage minimum : 250 euros,** chaque support retenu devant comporter **un investissement minimum de 250 euros.**

Avertissement transfert multisupport : si mon adhésion a été réalisée dans le cadre des dispositions de la Loi 2005-842 du 26 Juillet 2005 (Amendement Fourgous), j'ai pris note que l'opération d'arbitrage qui ne respecterait pas ces dispositions, pourrait entraîner la remise en cause, par l'administration, de l'antériorité fiscale du contrat.

Je déclare que la présente répartition de mon investissement est conforme à mon profil de risque établi lors de mon adhésion. En cas de modification de mon appétence au risque dans le temps, je dois me rapprocher de mon conseiller afin d'en établir un nouveau.

3 I SIGNATURE(S)

Fait à : _, le : ⌊_⌊_ ⌊_⌊_ ⌊_⌊_⌊_⌊_

Adhérent / Assuré

Co-Adhérent / Co-Assuré

• ER2+ • AALD • 01.2017

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessitées de la gestion de votre demande. En vertu de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 16 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur un fichier à l'usage d'ASAC-FAPES et de l'assureur, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service communication d'ASAC-FAPES.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, des informations peuvent être communiquées à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées.Dans le cadre de l'application des dispositions des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier le recueil et/ou la communication d'un certain nombre d'informations à caractère personnel est nécessaire à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 8 rue Vivienne - 75002 Paris.

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le recueil et la communication d'informations à caractère personnel et liées à l'adhésion sont transmis par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie. Ces données sont également accessibles sur demande auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile.

ASAC-FAPES est une marque de Fapes Diffusion, 31 rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris — SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L520-1 II du Code des assurances), de courtier en opérations de banque et services de paiement et de mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement — Service réclamation : 31 rue des colonnes du trône 75012 Paris - E : reclamation@asac-fapes.fr Tél : 01 44 67 25 90 numéro de téléphone non surtaxé — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61 rue Taitbout – 75436 Paris Cedex 09.

ASAC FAPES

à adresser à ASAC-FAPES
31 rue des Colonnes du Trône
75603 Paris cedex 12

ÉPARGNE RETRAITE 2 PLUS
CODE PRODUIT 64500

CONTACTEZ-NOUS
01 44 67 25 00

DYNAMISATION PROGRESSIVE DU CAPITAL
OU SÉCURISATION DES PERFORMANCES

Réf. Adhésion : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

1 I JE SOUSSIGNÉ(E)

ADHÉRENT / ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

☐ M. ☐ Mme

Nom : _

Prénom : _

Nom de naissance : _

Date de naissance : ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Lieu de naissance : _ Dept.: ⌊_⌊_⌋

Pays de naissance : _

Adresse : _

_ _

Code Postal : _ _ _ _ _ Ville : _

CONTACT

Tél. : _

E-mail : _

CO-ADHÉRENT / CO-ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

☐ M. ☐ Mme

Nom : _

Prénom : _

Nom de naissance : _

Date de naissance : ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Lieu de naissance : _ Dept.: ⌊_⌊_⌋

Pays de naissance : _

Adresse : _

_ _

Code Postal : _ _ _ _ _ Ville : _

CONTACT

Tél. : _

E-mail : _

2 I DEMANDER LA PRISE EN COMPTE D'UNE OPTION

Rappel : Si l'option Gestion Profilée est en cours sur l'adhésion, les arbitrages programmés ne sont pas autorisés. Après avoir pris connaissance des modalités de l'option « **Dynamisation progressive du capital** » et de l'option « **Sécurisation des performances** » (options gratuites) décrites dans la Notice d'information contractuelle qui m'a été remise, je **demande** à :

☐ OPTION « DYNAMISATION PROGRESSIVE DU CAPITAL »

Cette option, accessible uniquement en cours d'adhésion, vous permet d'arbitrer progressivement une partie de votre capital constitué sur le support en euros, le Fonds Cantonné ASAC, vers des supports exprimés en unités de compte.

☐ ACTIVER L'OPTION ☐ DÉSACTIVER L'OPTION

- Durée (arbitrages mensuels) : ☐ 6 mois ☐ 12 mois
- Montant total devant bénéficier de l'option (constitué sur le fonds en euros) : _ € (minimum 1 200 €).

(Pour connaître les supports soumis à des règles d'investissement spécifiques se reporter à l'Annexe descriptive des supports qui vous a été remise).

INVESTISSEMENT PROGRESSIF À RÉPARTIR SUR LES SUPPORTS SUIVANTS : (MAXIMUM 10)	RÉPARTITION EN %
TOTAL	

☐ OPTION « SÉCURISATION DES PERFORMANCES »

Cette option vous permet de programmer l'arbitrage automatique mensuel afin de sécuriser les produits constatés sur les supports exprimés en unités de compte par arbitrage mensuel vers le support Fonds Cantonné ASAC. Indiquez le seuil à partir duquel se déclenchera la sécurisation en % entier comprise entre 5 et 15%.

☐ ACTIVER L'OPTION ☐ MODIFIER L'OPTION ☐ DÉSACTIVER L'OPTION

SUPPORTS RETENUS	SEUIL EN %

SUPPORTS RETENUS	SEUIL EN %

Pour désactiver cette option sur certains supports uniquement, indiquer le seuil de **0%** en regard de ceux-ci.

3 I SIGNATURE(S)

Fait à : _, le : ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Adhérent / Assuré	Co-Adhérent / Co-Assuré

• ER2+ • DPCSP • 01.2017

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessitées de la gestion de votre demande. En vertu de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 16 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur un fichier à l'usage d'ASAC-FAPES et de l'assureur, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service communication d'ASAC-FAPES.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, des informations peuvent être communiquées à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées.Dans le cadre de l'application des dispositions des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier le recueil et/ou la communication d'un certain nombre d'informations à caractère personnel est nécessaire à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 8 rue Vivienne - 75002 Paris.

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le recueil et la communication d'informations à caractère personnel et liées à l'adhésion sont transmis par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie. Ces données sont également accessibles sur demande auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile.

ASAC-FAPES est une marque de Fapes Diffusion, 31 rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris — SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L520-1 II du Code des assurances), de courtier en opérations de banque et services de paiement et de mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement — Service réclamation : 31 rue des colonnes du trône 75012 Paris - E : reclamation@asac-fapes.fr Tél : 01 44 67 25 90 numéro de téléphone non surtaxé — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61 rue Taitbout – 75436 Paris Cedex 09.